

ESCAUDAIN, le 29 Mai 2024

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_  
Conseiller Municipal d'Escaudain

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **MARDI 4 JUIN 2024, à 18 HEURES, Salle du Conseil Municipal.**

**ORDRE DU JOUR :**

1°) Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 Avril 2024	
2°) Personnel communal – Modification du tableau des emplois permanents	
3°) Restauration Scolaire – Tarification des repas	
4°) Pause méridienne – Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire	
5°) Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Tarification des séjours accessoires	
6°) Approbation de la convention de mise à disposition des salles de sports « Didier Pironi » et « Salvador Allende » au profit du Collège Félicien Joly	
7°) Convention générale entre la ville d'Escaudain et l'association « Union sportive Escaudain Football » - Approbation	
8°) Convention de mise à disposition du terrain de football « Michel DOMANIECKI » et de ses équipements entre la Ville d'Escaudain, la Ligue de Football des Hauts de France et le district Escaut de Football - Approbation	
9°) Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) – Approbation de l'avenant n° 2 au bail de location	
10°) Requalification urbaine du quartier Schneider dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du Bassin Minier – Accord pour le projet de démolition des logements situés au 26 et 28 rue de Senelle	
11°) Adaptation des règles de procédure interne relatives à la passation des marchés publics	
12°) Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et d'état civil	
13°) Marché de services liés à l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments communaux de la Ville d'Escaudain	
14°) Demande de subvention dans le cadre du programme « 5 000 terrains de sports » auprès de l'Agence Nationale du Sport – Aménagement d'un parcours sportif à l'école Schneider	

15°) Subvention au Centre Communal d'Action Sociale d'Escaudain – Année 2024 - Solde	
16°) Subventions aux écoles participant à l'UFOLEP / USEP – Année 2024	
17°) Subventions aux associations escaudinoises – Versement du solde – Année 2024	
18°) Subvention aux associations locales et régionales (1) – Année 2024	
19°) Subvention à l'association « L'âge du capitaine »	
20°) Compte-rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation	
21°) Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations	
22°) Informations et questions diverses	

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Bruno SALIGOT.